

Décision

Générale

colonial

Décision n° 88-404-1930 Divers.

n° 88-404-1930

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
15 juillet 1930

Numéro JO
n° 404 du 31/07/1930

Date du numéro
31 juillet 1930

TEXTE INTÉGRAL

le salaire mensuel du chauffeur du Gouvernement Kader Houssen est porté de 250 à 275 francs, à compter du 1er juillet 1930.